



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Août 2009

Une collecte équitabile !

Depuis la mise en place du tri sélectif, les habitants des communes du canton de Saint-Vallier ont pris l'habitude de porter leurs déchets dans les différents points de regroupement installés à cet effet. Seuls 10% d'entre eux continuaient de bénéficier d'un ramassage individuel : commerces, lotissements et certains usagers éloignés des lieux de dépôt.

Outre qu'elle concerne un petit nombre d'habitants - 166 poubelles recensées sur Peymeinade -, cette méthode n'est pas sans danger pour la sécurité du personnel (verres, objets contondants) et pour l'environnement (sacs éventrés sur la chaussée, absence de tri sélectif). C'est pourquoi le SIVADES, lors de la réunion du 13 juillet 2007, décidait de supprimer les poubelles individuelles afin «d'accorder un service équitabile à l'ensemble des usagers». Dans le même temps, les communes étaient chargées de revoir l'emplacement des points de collecte.

C'était il y a deux ans ! Depuis, silence radio. Les municipalités ont changé, envoyant de nouveaux représentants siéger au Syndicat.

Après ce long sommeil, l'affaire a ressurgi dans la précipitation. Le jeudi 2 juillet, les usagers concer-

nés ont découvert dans leur boîte à lettres un avis du SIVADES les informant qu'à compter du lundi 6 juillet, soit quatre jours plus tard, les poubelles individuelles ne seraient plus collectées.

Devant l'émoi et les réactions bien compréhensibles des intéressés, je suis intervenue auprès du SIVADES, directement, puis via le bureau de Terres de Siagne, pour que cette décision soit différée.

Voici ce dont nous sommes convenus :

- la collecte individuelle sera poursuivie jusqu'au 1^{er} octobre 2009.

- ce délai sera mis à profit pour évaluer les besoins, définir de nouveaux emplacements, revoir éventuellement l'implantation des points de collecte existants. J'ai demandé aux Comités de quartier de faire remonter leurs propositions.

- Enfin, j'ai suggéré la possibilité que les personnes handicapées ou âgées disposent de conteneurs individuels chargeables par les camions.

Cette réorganisation menée dans un délai convenable va permettre d'optimiser la collecte et de rendre les citoyens égaux face à leur contribution à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

La fontaine de la place Catany remise en service

L'eau coule à nouveau à la fontaine Catany depuis le 22 juillet et jusqu'à fin août, pour l'agrément de la population. Ultérieurement, il est envisagé de la faire fonctionner en circuit fermé pour éviter les gaspillages.

Le 22 août, Peymeinade fête sa libération

Nombreuses manifestations pour l'anniversaire de la libération de Peymeinade, le samedi 22 août, avec défilé de véhicules militaires jusqu'aux communes voisines de Cabris, Spéracèdes et Le Tignet, projection à la Salle des Fêtes, cérémonie au Monument aux morts et grand bal populaire le soir, avec musiques et danses des années 50.

Horaire d'été pour les cafés et restaurants

A la demande de la profession, un arrêté municipal signé le 23 juillet porte l'heure de fermeture des bars, snacks et restaurants de la commune de 23 h à minuit. Cette disposition concerne la période estivale jusqu'au 30 septembre.

Aquagym pour tous

Jusqu'à la fin du mois d'août, la commune organise à la piscine municipale des séances d'aquagym, les lundis, mercredis et vendredis de 18h30 à 19h15, puis de 19h15 à 20h. Un grand moment de détente pour seulement 5€ la séance de 45 minutes.

SUR L'AGENDA

Du 7 au 9 août

Fête de la Saint-Roch
Grande Braderie
des commerçants

Samedi 22 août

Fête de la libération
de Peymeinade

Samedi 29 août

À partir de 17h
TRIBAL rock PRESENTE
Tribal Festival 2009
AMERICAN DOG
SUR PLACE : SANDWICH, FRITES, BOISSONS, STANDS MERCH, TATTOO... Concerts en Plein Air Parking Notes gardés
Infos : www.tribalrock.os.so.fr
"Date unique en Europe"
Cotisation Adulte 15€
SPEED ROCK MACHINE • GODDAMN • ALCOHSONIC • RITUAL • GUESTS
Ouverture au public 14h
Billetterie sur place
HIT IMPORT (Nice)
Réseau FNAC
www.tribalrock.asso.fr
06.62.44.27.55 / 06.69.71.06.66
Samedi 29 Août 2009
Parc Daudet - 06 Peymeinade

Samedi 5 septembre

St Cézaire sur Siagne
Le Tignet
Spéracédès
Peymeinade
Grasse
Mouans-Sartoux
Mougins
Le Cannet
Cannes
SICASIL
NOTRE MISSION, VOTRE CAÛL
4^e Fête du Canal de la Siagne
Le canal est précieux, préservons-le
Gratuit
Samedi 5 Septembre 2009
Renseignements - inscriptions : www.sicosil.com ou 04.93.90.54.67

Fête patronale de la St-Roch et grande braderie commerciale

Trois jours de festivités pour la Fête de la St-Roch qui revêt cette année un faste particulier. Ouverture dès le 6 août par la Grande Braderie des commerçants, concours de boule, retraite aux flambeaux, bal et clôture le dimanche soir par le groupe de chant polyphonique Courou de Berra, de renommée internationale.

Vendredi 7 août

9h00-21h00 : Grande braderie des commerçants
20h00 : Concours de boule nocturne
20h30 : Retraite aux flambeaux - départ de la place du Centenaire
21h30 : Bal gratuit avec DECIBEL

Samedi 8 août

9h00-19h00 : Grande braderie des commerçants
16h00 : Concours de boule
20h30 : Morue à la provençale à l'école Mirabeau
21h30 : Bal gratuit avec DECIBEL

Dimanche 9 août

9h00 - 12h00 : Grande braderie des commerçants
10h30 : Messe
11h30 : Apéritif d'honneur dans le jardin public
21h00 : COROU DE BERRA au parc Daudet *Entrée gratuite*

Peymeinade
GRANDE BRADERIE
les 6, 7 et 8 AOÛT 2009 de 9h à 19h
PARKINGS GRATUITS
Peymeinade

NOUVELLES BRÈVES

Débroussaillage

Depuis le lundi 20 juillet, les équipes de la société Stocquart ont entrepris les travaux de débroussaillage dans la commune, rejoignant les saisonniers que la mairie avait mis en place dès le début du mois. Une intervention tardive due à la défaillance de la première entreprise retenue, dont les tarifs étaient très compétitifs... trop peut-être ?

Passeports biométriques

Avec l'avènement du passeport biométrique, la mairie de Peymeinade n'est plus habilitée à recevoir les dossiers de demande de passeports. Ceux-ci devront

être déposés dans l'une des stations réparties sur les 31 sites du département. La plus proche est installée à la mairie annexe de Grasse Saint-Jacques.

Emplois aidés

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la création de six emplois aidés sur la commune. Ces emplois, très largement financés par l'Etat, permettront à la commune de faire face à ses besoins en personnel. Ils peuvent déboucher sur des perspectives de carrière pour ceux qui s'adapteront et souhaiteront passer des concours administratifs.